

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,

PRÉFECTURE DE PARIS

AVIS

**Mise à disposition du public
du dossier de demande de qualification
en projet d'intérêt général (PIG)
de l'opération de construction d'un nouveau siège administratif,
au Fort Neuf de Vincennes,
au bénéfice du service mentionné à l'article D. 3126-1
du code de la défense**

Le Premier ministre, sur le rapport de la ministre des armées, a fixé par décret n°2021-927 du 13 juillet 2021, les modalités de **mise à disposition du public du dossier** définissant le principe et les conditions de réalisation du projet de **construction d'un nouveau siège administratif au Fort Neuf de Vincennes**, au bénéfice du service mentionné à l'article D. 3126-1 du code de la défense, **en vue de la qualification de l'opération en projet d'intérêt général**.

Le projet consiste en la réalisation, avant le 1^{er} janvier 2028, de bâtiments d'une surface totale de plancher d'environ 160 000 m² sur un terrain appartenant à l'État, affecté au ministère de la défense et situé au Fort Neuf de Vincennes, sur le territoire de la ville de Paris (12^e arrondissement).

Du lundi 26 juillet au lundi 27 septembre 2021 inclus, toute personne intéressée pourra prendre connaissance **du dossier de présentation du projet** et consigner éventuellement ses observations sur un registre à feuillets non mobiles mis à disposition du public aux jours et heures habituelles de réception du public dans les lieux suivants :

- Mairie du 12^e arrondissement de Paris – 130, avenue Daumesnil
- Mairie de Vincennes – 53 bis, rue de Fontenay
- Mairie de Saint-Mandé – 10, place Charles Digeon
- Préfecture de la Région d'Île-de-France, Préfecture de Paris – 5, rue Leblanc, 75015 Paris.

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable du 26 juillet au 27 septembre 2021 via le site internet dédié <http://pig-fort-neuf-vincennes.miseadisposition.net>

Les observations concernant le projet pourront aussi être déposées sur le registre dématérialisé créé sur ce site. **Ce registre électronique sera ouvert le 26 juillet à 8h30 et sera clos le 27 septembre 2021 à 23 h**. Un poste informatique permettant l'accès au site internet précité est placé à la disposition du public à la préfecture de la Région d'Île-de-France, Préfecture de Paris aux horaires habituels d'ouverture au public.